




PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2019

Accueil de loisirs
"Centre Animation Jeunesse
"A.T.L.A.N.T.I.S."

LIEU D'ACCUEIL

Accueil de loisirs "Centre Animation Jeunesse "A.T.L.A.N.T.I.S. "
189, rue de Lille
59 554 Neuville Saint Rémy

 03.27.70.69.98

Descriptif de l'accueil de loisirs "Centre Animation Jeunesse "A.T.L.A.N.T.I.S. "

La structure a été créée en Février 2003 et porte le nom de

Centre Animation Jeunesse « A.T.L.A.N.T.I.S »



La ville a retenu différentes notions importantes dans le fonctionnement de la structure ainsi est né « ATLANTIS » sous la définition suivante :

- A** ⇒ Accompagnement
- T** ⇒ Thèmes
- L** ⇒ Loisirs
- A** ⇒ Accueil
- N** ⇒ Neuvilleois
- T** ⇒ Technologie
- I** ⇒ Idées
- S** ⇒ Sensibilisation


L'organisateur :

La Mairie de Neuville Saint-Rémy, BP 7 - 59 554 NEUVILLE SAINT-REMY, qui gère les accueils de loisirs en régie directe. Elle emploie du personnel titulaire de la fonction publique territoriale, professionnel de l'animation et des vacataires pour les accueils de loisirs des petites vacances et d'été.

Effectifs prévus :

-  Petites Vacances : 36 enfants maximum par période (Février, Avril et Toussaint)
-  Grandes Vacances : 55 enfants maximum (Juillet)

Périodes et horaires d'ouverture :

-  De 14 H à 16 H 45 durant les périodes citées ci-dessus

Lieu :

189, rue de Lille
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

LES OBJECTIFS ANNEE 2019

- ↳ **Permettre à chaque enfant de se construire des repères** : mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- ↳ **Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs** : aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. L'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- ↳ **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**, en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie (respect de la courbe d'intensité). L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.
- ↳ **Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie** en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative.
- ↳ **Favoriser sa socialisation**, en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- ↳ **Veiller à sa sécurité morale et physique par la connaissance** :
 - de la sécurité individuelle, collective et matérielle.
 - du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- ↳ **Inciter au respect du matériel** en lui permettant d'entretenir et gérer le matériel mis à disposition.
- ↳ **Reconnaître la culture d'origine de chaque jeune et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures** : c'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre.
- ↳ **Associer les parents, renforcer les liens avec les familles** : nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçant le lien social.

LES MOYENS HUMAINS

- ↳ 1 directeur titulaire BEATEP « ASVL » : **M. ANDRE Philippe**
- ↳ 1 animatrice diplômée BAFA en formation BPJEPS : **Melle DOMISE Justine**
- ↳ De 1 à 3 animateur en plus selon les périodes au minimum diplômé BAFA.

LES MOYENS MATERIELS

✓ Un local d'environ 144 m2 aménagé, réparti en 4 salles distinctes :

- Deux salles de 15 m2 chacune destinée au bureau (administratif) et à la vidéo et cuisine.
- Une salle d'activités de 82 m2 réservée aux différentes activités éducatives, ludiques et intellectuelles avec possibilité de cloisons mobiles.
- Une Cyber-Salle de 32 m2 équipée de 8 micro-ordinateurs reliés en réseau, avec accès Internet avec possibilité de rédiger des rapports, Curriculum vitae etc...

✓ *Matériel sportif* (Salle Anquetil ou au CAJ) :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ 5 terrains de badminton (poteaux + filets)▪ 60 raquettes de badminton (tailles différentes)▪ 60 volants▪ 20 raquettes de tennis▪ 25 ballons de basket-ball▪ Plots, jalons, chasubles | <ul style="list-style-type: none">▪ 2 ballons de football▪ 1 set de streethockey (30 crosses + 30 balles)▪ 25 raquettes de tennis de table + 30 balles▪ 4 tables de tennis de table▪ Set d'athlétisme |
|---|---|

EQUIPE D'ANIMATION

⇒ HORAIRES DE TRAVAIL

↳ Période de Vacances : de 13 H 45 à 16 H 45

⇒ ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE

➤ Les animateurs :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée
- * À l'écoute des demandes des adolescents
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue
- * Capable de gérer une activité
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning :

↳ *Pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires* : au plus tard 15 jours avant la période de vacances. Ce planning sera discuté lors de la réunion de préparation et sera rédigé par informatique par Melle DOMISE ou M. ANDRE, qui sera tenu de l'afficher et de le transmettre à l'équipe. Ce planning pourra être accompagné de fiches projets d'animations, de quiz ou de tout autre document susceptible d'intervenir dans le planning d'activités.

➤ Le directeur :

- * Exerce un pouvoir démocratique
- * Gère le personnel, les locaux, les activités
- * Assure la gestion administrative et financière
- * Forme, conseille et informe les animateurs
- * Coordonne et dirige toute son équipe

FONCTIONNEMENT DU CENTRE

➤ Les moments clés de l'après-midi :

Celle-ci est structurée afin de permettre aux adolescents de se construire des repères.

Organisation d'un après-midi type

- ↪ 14 H ⇒ Arrivée des jeunes dans la structure
- ↪ 14 H 15 ⇒ Orientation des jeunes sur les différentes activités
 - ✓ Activité manuelle,
 - ✓ Activité sportive,
 - ✓ Activité informatique.
- ↪ 16 H 30 ⇒ Moment convivial « Goûter »
- ↪ 16 H 45 ⇒ Fin de l'accueil de Loisirs

Le Centre ATLANTIS sera ouvert sous forme de demi-journée. Malgré cela des activités exceptionnelles ou sorties pourront être mises en place sur leur demande ou propositions de l'équipe d'animation.

➤ Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur destiné aux enfants est inclus dans le dossier d'inscription, qu'ils doivent lire avec les parents et signer. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants (dessins, écrits...).

Aucune discrimination ne sera pratiquée, après une concertation préalable avec la famille nous accueillerons dans la mesure du possible les porteurs de handicaps moteurs et mentaux.

LES EVALUATIONS

➤ Régularisation de la vie du centre :

Une réunion de préparation aura lieu 3 semaines avant le début du centre afin de mettre en place le planning d'activités, lister le matériel et réserver les activités et / ou sorties.

➤ Enrichir le projet dans son déroulement :

Le directeur travaille en collaboration complète avec les animateurs, il peut participer à des activités avec les jeunes. Il vérifie si le planning établi est respecté et réajuste si besoin. Il vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

☞ Les indicateurs suivants permettent de mesurer le degré de réussite des objectifs :

- ↪ Nombre d'enfants participants aux différents ateliers
- ↪ Nombre et intensité des conflits
- ↪ Evolution de la fréquentation
- ↪ Nombre de filles et de garçons par nature d'atelier
- ↪ Assiduité dans la participation à certaines activités
- ↪ Implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des enfants.
- ↪ Mode d'appropriation de l'espace par les jeunes (décoration...)
- ↪ Mode de gestion des conflits
- ↪ Nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement.
- ↪ Observations, temps de discussion
- ↪ Respect des règles de vie

Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

NOTRE ORGANISATION

BUT : Différents selon périodes de vacances, souhaits de l'équipe et évolution des jeunes

OBJECTIFS DE LA PERIODE:

- Différents selon périodes de vacances

🔗 Période de vacances Février, Avril, Juillet et Toussaint

Exemples d'activités proposées

➤ Activités manuelles :

- Cadre, Couture
- Cuisine
- Création de jeux de société...

➤ Activités sportives :

- Activités offertes par le Département du Nord : Hand-ball, Canne de combat, Roller
- Activités mises en place par l'équipe d'animation : badminton, kinball, tennis, streethockey,
- Tennis de table, Foot...

➤ Sorties et activités:

- Cirque,
- Patinoire Mutualisation du bus avec Eclipse Cambrai
- Aqua tonic.

➤ Activités en partenariat avec différentes structures : AJR, Eclipse, Février des sciences Communauté Agglomération de Cambrai...

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Nous veillons bien sûr à ce que chaque enfant puisse participer à **tous les ateliers de son choix** durant l'après-midi.

Les ateliers sont prévus en concertation avec les enfants en guidant leurs choix, pour éviter que les ateliers soient toujours les mêmes.

Les jeunes s'inscrivent volontairement à des activités. Ils s'engagent à en réaliser au moins une durant l'après-midi.

LES GOUTERS

A partir du 1^{er} janvier 2013, les jeunes n'auront plus de brique de jus de fruits, celle-ci étant remplacée par une bouteille d'eau 50 cl. Nous gardons le principe des goûters emballés individuellement.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

- ↳ Notre travail d'équipe s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.
- ↳ Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet.
- ↳ Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :
 - Réunions d'information
 - Invitation à participer à des activités ou des sorties
 - Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées
 - Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets

TRANSPORTS

Avec les sociétés « Goddyn », « Finand » ou « CFC » (après mise en concurrence).

ASSURANCES

Société SMACL. Prises en charge par la Mairie.

TARIFS

ACCUEIL DE LOISIRS PETITES VACANCES

<i>Quotient Familial</i>	<i>Tarif / Après-midi</i>
<i>QF < 370</i>	0,32 €
<i>371 < QF < 500</i>	0,87 €
<i>501 < QF < 700</i>	1,29 €
<i>701 < QF < 850</i>	3,70 €
<i>QF > 850</i>	4,80 €

Depuis la rentrée 2016 une cotisation de 5 € est demandée à chaque jeune afin de pouvoir accéder aux activités et sorties du CAJ ATLANTIS.

Le directeur et l'équipe d'animation
Accueil de loisirs Centre Animation Jeunesse "A.T.L.A.N.T.I.S."
189, rue de Lille
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

☎ 03.27.70.69.98
Fax 03.27.73.30.38

E-Mail : pandre@mairie-neuville-st-remy.fr

Site web: <http://www.neuillesaintremy.fr>